PLAN STRATÉGIQUE 2022-2028

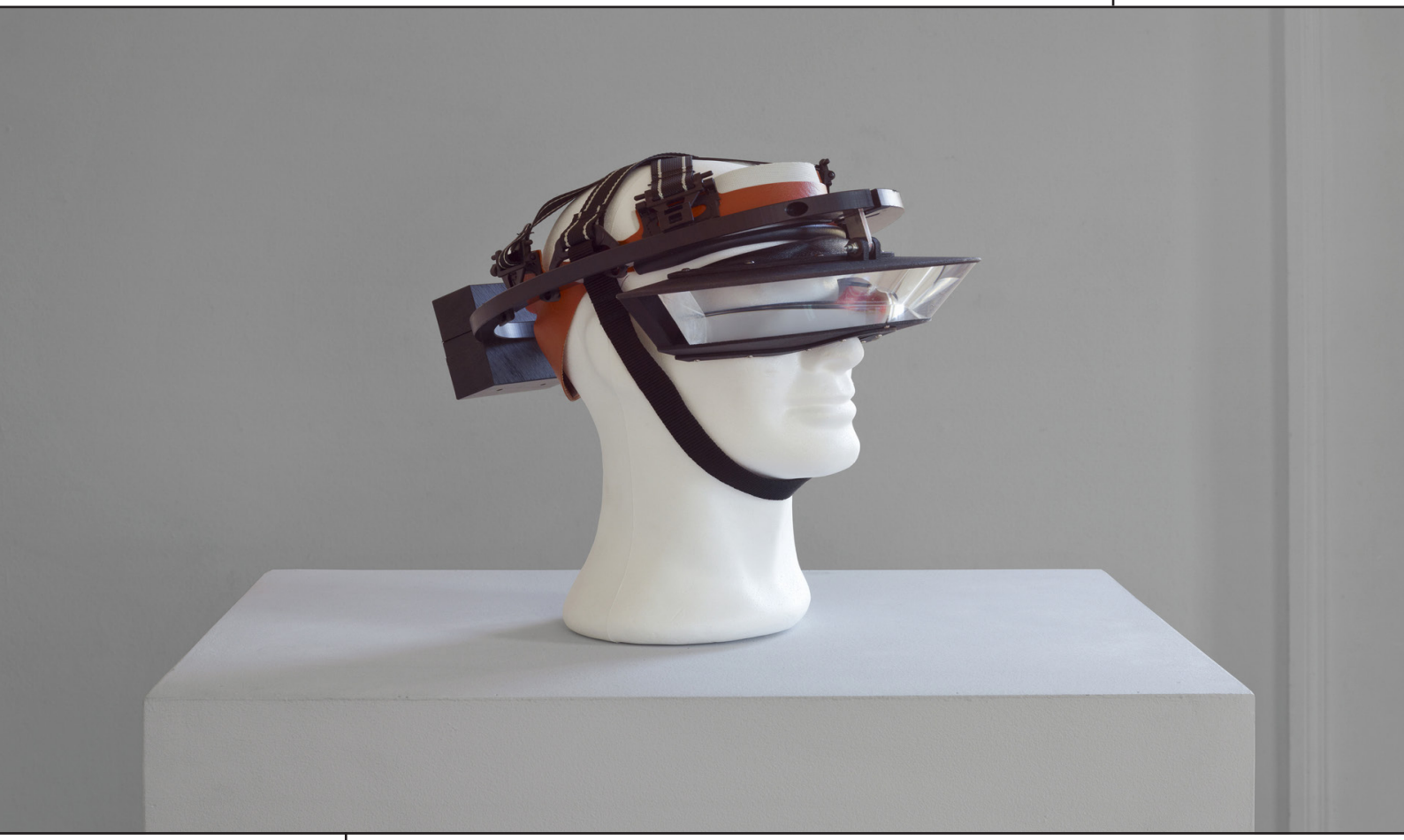

F C A C
onds antonal d' rt ontemporain

REPUBLIQUE
ET CANTON
DE GENEVE

POST TENEBRAS LUX

Le Fonds cantonal d'art contemporain de Genève – FCAC se dote d'un plan stratégique pour la seconde moitié de l'actuelle législature (2018-2023) et la législature suivante (2023-2028).

Ce plan se décline en 3 grandes parties, dans un processus allant des perspectives générales aux actions concrètes : 1. les missions ; 2. les enjeux ; 3. les objectifs et les projets. Il a pour ambition de décliner les missions énoncées dans la loi relative au fonds cantonal d'art contemporain (LFCAC ; C 3 09) en regard de plusieurs grands enjeux actuels, puis de les développer dans des objectifs et enfin des projets concrets. Il prend donc également la forme d'un plan d'action en rendant compte des différents projets en cours et de ceux envisagés pour les prochaines années.

Ce document s'associe pleinement aux lignes directrices de la politique culturelle cantonale et a été adopté par le Département de la cohésion sociale le 20 décembre 2021.

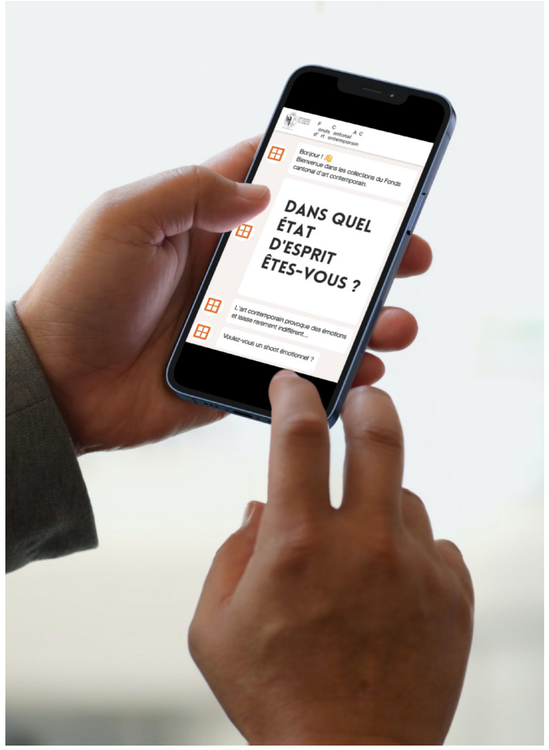

2. Vue du chatbot *Artybot*, entraîneur officiel de curiosité et d'émotion

3. Miriam Leonardi, *Snow'n Rail*, 2019

TABLE DES MATIÈRES

1. Missions p. 4
2. Enjeux p. 6
3. Objectifs p. 8

Illustration en page de couverture : 1. Carsten Höller, *Upside Down Goggles*, 1994-2009

Fonds cantonal d'art contemporain
Chemin de Conches 4 • 1231 Conches
Tél. +41 (22) 546 63 80 • fcac@etat.ge.ch • fcac.ch

4. Vue de l'exposition ***Bourses déliées,*** 2020, domaine Arts visuels

01 MISSONS

L'article 1 de la LFCAC énonce en ces termes les quatre missions centrales du Fonds :

1. Promouvoir et soutenir la création actuelle dans les domaines de l'art contemporain et du design dans le canton de Genève et sa région

2. Contribuer à la qualité artistique des édifices et espaces publics ainsi qu'à la mise en valeur des sites et paysages

3. Enrichir le patrimoine artistique de l'Etat dans les domaines précités

4. Sensibiliser les publics à ces buts

Les trois premiers buts sont distincts les uns des autres et ont des rôles complémentaires ; il n'existe pas de hiérarchisation entre eux.

Les soutiens à la création actuelle concernent les acteur-trice-s locaux-ales, artistes ou structures : ils se déclinent sous la forme d'aides à la production, de bourses et de prix (bourses pour les diplômé-e-s de la HEAD, bourse pour un commissariat d'exposition, prix pour les espaces d'art indépendants, etc.).

Si le développement de la collection du Fonds peut apporter un soutien aux artistes de la région, sa politique d'acquisition présente également une volonté revendiquée d'acquisitions nationales et internationales entretenant des liens avec la scène genevoise. La collection du FCAC permet en effet d'enregistrer l'activité des structures artistiques et musées de Genève, y compris dans leur programmation internationale, et de créer par conséquent un patrimoine d'une grande diversité, qui rend compte du travail mené par une pluralité d'acteur-trice-s culturel-le-s sur le canton de Genève.

Pour la commande publique, le FCAC mène également une politique exigeante : il s'agit de proposer des œuvres de haute qualité à un large public, notamment à des personnes qui ne sont pas habituées à visiter des lieux traditionnels d'exposition.

La dernière mission du FCAC, qui concerne la sensibilisation des publics, est quant à elle subordonnées aux trois premières, puisqu'elle ne saurait exister sans elles. Sa place est primordiale : les questions d'accessibilité à la culture pour toutes et tous et de vivre-ensemble sont au cœur de l'actuelle politique menée par le Département de la cohésion sociale.

Par ces quatre missions, le Fonds joue ainsi un rôle central dans un écosystème culturel complexe. Il souhaite s'impliquer autant dans des aspects économiques, qu'artistiques, sociaux et patrimoniaux et s'affirmer comme un outil au service d'un territoire et de ses habitant-e-s.

02

ENJEUX

Si les missions du FCAC représentent le cœur de ses activités, celles-ci doivent être lues à travers le prisme des préoccupations sociétales actuelles. La corrélation des questionnements centraux qui traversent notre société et des missions historiques du Fonds forment les enjeux majeurs sur lesquels le FCAC souhaite mettre l'accent durant les années 2022-2028.

Ces enjeux répondent également aux lignes directrices de la politique culturelle cantonale. Par conséquent, les objectifs et projets qui découlent du présent plan stratégique constituent des outils au service de la politique du Département de la cohésion sociale.

Le FCAC a identifié six enjeux majeurs pour le développement de la vie culturelle et artistique sur la région genevoise. Durant les prochaines années, il s'engage à mettre en œuvre des objectifs au sein de sa structure pour tendre vers l'accomplissement de ceux-ci dans le domaine de l'art contemporain.

5. Vue de l'exposition *artgenève*, 2020

Protection des artistes

Contribution à l'amélioration des conditions de travail des artistes, notamment sur les questions de statut et de rémunération.

Transition numérique

Développement d'une politique de transition numérique et d'une recherche consciente d'innovation technologique.

Écologie

Attention portée à l'écologie et au développement durable, autant dans le fonctionnement interne du FCAC que dans la gestion et le développement de ses projets.

Coopération, concertation et consultation

Coopération entre les différent-e-s acteur-trice-s culturel-le-s du canton ; cohérence de leurs actions et soutiens ; consultation des milieux culturels.

Accessibilité à la culture

Accessibilité, pratiques inclusives et attention portée aux minorités : recherche de moyens pour rendre l'art et la culture accessibles à toutes et tous, au travers de processus sur le long terme.

Égalité et diversité

Attention soutenue à une représentation égalitaire et une diversité des genres (féminin, masculin et neutre), en particulier dans les acquisitions, les commandes publiques et les soutiens attribués aux acteur-trice-s culturel-e-s, ainsi que dans les jurys.

03

OBJECTIFS

Pour répondre aux enjeux et missions qui sont les siennes, le FCAC s'est fixé un ensemble d'objectifs à atteindre. Afin d'être ancrés dans le réel, ceux-ci ont pour vocation de suivre la méthode SMART (spécifiques, mesurables, acceptables, réalistes et temporellement définis). Ils sont organisés en parties distinctes, qui reprennent les différents domaines d'activités du FCAC.

Les objectifs du FCAC pour 2022-2028 sont les suivants :

SOUTIEN AUX ARTISTES ET ACTEUR-TRICE-S CULTUREL-LE-S

Cet ensemble d'objectifs participe à la volonté du canton de soutenir la création artistique professionnelle et sa diffusion, ainsi qu'à son désir d'assurer une cohérence entre les soutiens cantonaux et communaux. En outre, par l'attention portée au numérique et à la recherche, ces objectifs valorisent la vision élargie du soutien à la création promulguée par le canton.

Développer des collaborations avec d'autres musées et institutions

- Projet de résidences d'artistes avec le Musée international de la Réforme – MIR.
- Collaboration avec le Théâtre Am Stram Gram : une première exposition (*À bord de l'art contemporain, épisode 1*) s'y est tenue en septembre et novembre 2021 ; cette expérience est amenée à être renouvelée l'année prochaine.
- Collaboration avec le MAH pour une potentielle exposition dans les salles historiques du Château de Zizers.
- Collaboration avec la Société des Arts pour un projet d'exposition à la salle Crosnier (Palais de l'Athénée) : celui-ci aurait pour objectif de mettre en valeur les relations entre la programmation de la Société des arts et la collection du FCAC, de manière à ce que les genevois-e-s puissent voir des œuvres qui circulent encore peu.

Travailler à une plus juste rémunération des artistes

- Création d'un groupe de travail conjoint Villa-canton-communes pour apporter des solutions concrètes aux questions de rémunération et de statut des artistes, notamment en soutenant les structures (musées, centres d'art, espaces alternatifs, etc.) dans les efforts à mener en ce sens.
- Conception d'outils conjoints à la Ville et au canton, par exemple via les formulaires de demande de soutien pour inciter les artistes à intégrer les honoraires de conception et de réalisation dans leur budget.

Adapter les soutiens aux besoins formulés par la scène artistique

- Mise en place d'aides financières à la recherche artistique pour des artistes genevois-e-s (aides à la création).

6. Giulia Essyad, *Bluebot*, 2021

COMMANDE PUBLIQUE

Enrichir la collection par la présence d'œuvres significatives et de qualité réalisées en milieu architectural et urbain sur le territoire de Genève

- Continuer à faire vivre le projet MIRE dans les gares du Léman Express : chercher à atteindre de nouveaux publics avec une programmation exigeante, internationale et prospective dans l'art vidéo ; développer des collaborations avec d'autres acteurs (CFF, FMAC, CAC, etc.) ; porter une attention particulière à des commandes réalisées avec des outils numériques.
- En collaboration avec la Fondation pour le droit de l'art, rédiger un guide des bonnes pratiques de l'art dans l'espace public, suite au Workshop qui s'est tenu en octobre 2021 au FCAC ; en sus d'être un outil de travail pour les acteur-trice-s culturel-le-s, ce guide constituera un moyen pour le FCAC de se positionner au niveau national en tant que référence pour les pratiques d'art dans l'espace public.
- Collaborer avec les communes pour des commandes publiques : à Thônex, le FCAC développe un projet pour le parc Apollo conjointement avec la commune ; à Meyrin, une volonté se dessine de poursuivre le projet art & tram sur l'autre portion de la ligne 14, située entre la gare Cornavin et le terminus Meyrin-Gravière.

Renforcer et développer des opérations de médiation des projets d'art public sur le terrain

- Développer des actions et moyens de médiation pour rendre les œuvres de MIRE plus intelligibles et accessibles aux visiteur-euse-s des gares.

Faire participer le public à la réflexion sur de nouveaux projets artistiques

- Conçu en collaboration avec Theatrum Mundi et Explore, le projet Tram des Nations est révélateur de cette envie de collaborations, de participation citoyenne et de transdisciplinarité, nécessaire pour créer des projets cohérents et pertinents pour leurs usager-ère-s, car inclus-e-s dès le départ dans les réflexions.

Prospecter pour de nouvelles idées de projets d'art public dans des lieux où l'art est encore peu présent et valoriser les développements urbanistiques privilégiant la mobilité douce (train, tram, vélo et marche à pieds)

Développer, réaliser et faire perdurer les partenariats dans les processus de commandes publiques, notamment entre plusieurs départements du canton et en collaboration avec la Ville

- La cinquième étape des Néons (*Neon Parallax*, plaine de Plainpalais) est une nouvelle fois réalisée en partenariat avec le FMAC.

7. Phoebe Boswell, *PLATFORM*, 2019

COLLECTION : ACQUISITION, CONSERVATION, RESTAURATION

Continuer à constituer un panorama de la scène artistique reflétant les tendances, pratiques et esthétiques actuelles

Imaginer de nouvelles manières d'assurer une plus large diffusion de la collection, et de sa compréhension par la population, par le biais des outils numériques

- Grâce au soutien de Société Générale Private Banking (SGPB), une bourse de médiation digitale a été mise au concours en 2021, pour trouver une manière différente de valoriser les collections du FCAC via le numérique et les réseaux. Le projet lauréat est celui de l'association La Lucarne (Sara Terrier et Anne-Sophie Marchal) en collaboration avec l'agence Up Culture/Artybot (Caroline Rosnet) et a été présenté lors de l'édition 2022 d'artgenève.
- Achever la mise en ligne progressive de la collection.

Promouvoir une parité dans les acquisitions

Acquérir des œuvres qui complètent ou permettent de former des ensembles représentatifs de la production d'un-e artiste et de sa carrière

- Réaliser ces acquisition en conservant les jalons importants qui participent de l'histoire artistique du canton et en tenant compte des œuvres présentes dans les différentes collections publiques (développer la complémentarité de la collection avec celle des autres collections sises sur le canton)

Représenter les diverses catégories d'artistes (pratiques, parcours, origines, etc.) et renforcer la présence des minorités dans la collection

SENSIBILISATION DES PUBLICS : VISIBILITÉ ET ACCESSIBILITÉ

Adopter une communication inclusive en utilisant un langage inclusif, c'est-à-dire non marqué par le genre

Améliorer la présence du FCAC sur internet et les réseaux sociaux

- Création d'une newsletter pour le FCAC.

Aller à la rencontre de la population, dans une démarche sur le long terme

- Le FCAC souhaite créer un lieu itinérant, convivial, ouvert sur la société et proposant des expositions aussi pertinentes qu'accessibles. Sous le nom du Nomade, cet espace prendrait la forme d'un container aménagé qui accueillerait des expositions d'art contemporain réalisées à partir des collections du Fonds, ainsi que divers événements, rencontres et activités de médiation. Il serait pensé comme un outil propice à la cohésion sociale et au vivre-ensemble, répondant à une volonté d'inclusion de publics aussi larges et variés que possible, représentatifs de la pluralité de la population du canton.

Poursuivre la circulation de la collection par la bourse de commissariat d'exposition

- Le FCAC va poursuivre son partenariat avec des lieux d'exposition dans les communes pour présenter des œuvres de sa collection proche des lieux de vie du public.

FONCTIONNEMENT ET ADMINISTRATION

Contribuer aux objectifs de développement durable du canton

- Passer aux archives 100% numériques.
- S'engager à minimiser les déchets et les polluants : objectif zéro papier dans certains secteurs (communication, médiation, administration).

Légendes et crédits des illustrations

1. Carsten Höller, *Upside Down Goggles (Version V)*, 1994-2009, prisme acrylique, plastique, aluminium, cuir, nylon, 11 x 26 x 38 cm, édition limitée 20/50, n° inv. 03031. Photo © Serge Fruehauf

2. Vue du chatbot *Artybot*, entraîneur officiel de curiosité et d'émotion (Up Culture/Artybot et La Lucarne), site du FCAC. Photo © La Lucarne

3. Miriam Leonardi, *Snow'n Rail (Galerie)*, vidéo 4K, 50'', en boucle, 2019. Œuvre produite par le FCAC pour le projet MIRE. Gare de Lancy-Bachet, Léman Express. Photo © Serge Fruehauf

4. Vue de l'exposition *Bourses déliées*, 2020, domaine Arts visuels. Halle Nord, Genève. Photo © Thomas Maisonnasse

5. Vue de l'exposition *artgenève*, 2020, Palexpo, Genève. Œuvres collection FCAC (avant-plan : Gérard Collin-Thiébaut, *Marcel Brancusi, Démultiple Marcel, enameled*, 1988, bois de hêtre, n° inv. 3322/A-F ; arrière-plan : Larry Poons, *Amsterdam*, 1984, acrylique sur toile, 170 x 287 cm, n° inv. 2161). Photo © Serge Fruehauf

6. Giulia Essyad, *Bluebot*, vidéo, couleur, son, 9'10'', en boucle, 2021. Coproduction FCAC et Centre d'art contemporain, Genève, dans le cadre du projet MIRE et de la Biennale de l'Image en mouvement. Gare de Chêne-Bourg, Léman express. Photo © Serge Fruehauf.

7. Phoebe Boswell, *PLATFORM*, animation en time-lapse de 31 portraits, crayon sur papier, diffusion en boucle aléatoire double canal, 1er écran 18'40'', 2ème écran 25'50'', 2019. Œuvre produite par le FCAC pour le projet MIRE. Gare de Lancy-Bachet, Léman Express. Photo © Serge Fruehauf